

# CHARTE D'ENGAGEMENT

ENTRE LES « ENTREPRISES » DES ALPES MARITIMES  
(privées, publiques, collectivités, associations ...)

ET

L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE (AFDET)

Animateur et Coordonnateur du COLLECTIF INFOMETIERS

« Pour une volonté commune de soutenir l'orientation des jeunes »



# LES SIGNATAIRES

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES QUI S'ENGAGENT



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE



ENTREPRISE

# POURQUOI UNE CHARTE D'ENGAGEMENT DEPARTEMENTALE ?

Dans le cadre de son engagement auprès des jeunes, collégiens, lycéens et étudiants, l'Afdet 06 et ses partenaires souhaitent apporter leur contribution à l'information des jeunes du département des Alpes Maritimes. Ceci afin de permettre à chacun de construire son parcours d'orientation au plus près de sa personnalité et de la réalité des métiers et des formations en particulier sur le territoire.

Dans cet objectif, l'Afdet et ses partenaires regroupés au sein du collectif « Infométiers » se proposent d'apporter aux jeunes une information, des conseils et un accompagnement éclairés en conjuguant leurs efforts.

Valoriser les métiers, développer les talents par la formation et la motivation, telles sont les ambitions du collectif dans le cadre du dispositif « **Objectif métiers** ». Pour cela assurer à tous les jeunes une information et un accueil de qualité en tenant compte des contraintes liées aux déplacements des jeunes.

## NOS OBJECTIFS

- Favoriser l'orientation des jeunes par l'information et l'accueil
- Encourager l'égalité et la mixité professionnelle
- Développer les relations École-Entreprise
- Promouvoir et valoriser les pratiques des entreprises et leurs métiers
- Favoriser la connaissance de soi et l'identification des talents chez chaque jeune
- Faciliter les relations avec les acteurs emploi-formation du territoire
- Favoriser l'engagement social et sociétal des entreprises

# COMMENT FONCTIONNE CETTE CHARTE ?

---

**ELLE S'APPUIE SUR UNE IMPLICATION RÉCIPROQUE AUTOUR DE GRANDS ENGAGEMENTS ET SUR LA CONTRIBUTION ACTIVE DU COLLECTIF ET DES «SIGNATAIRES» À DES ACTIONS LOCALES OU DÉPARTEMENTALES.**



Directement ou via le Collectif, les signataires s'engagent sur :

- Un accueil de qualité pour toutes et tous,
- **La mise en œuvre de deux actions à minima dont :**

1. **une action obligatoire** du dispositif « Objectif Métiers» (ambassadeur ou mini-stage)

2. **une action au choix** parmi trois grandes thématiques.

*(voir le descriptif des différentes actions ci-dessous)*

Le Collectif prépare et organise l'accompagnement des signataires pour :

- La réalisation des actions pour l'information sur les métiers,
- La relation avec les entreprises engagées
- L'accès aux autres dispositifs mis en œuvre dans le département,
- La mise en lien avec des partenaires locaux ou régionaux.

---

LA DURÉE DE L'ENGAGEMENT S'ENTEND SUR UNE PÉRIODE DE 2 ANNÉES SCOLAIRES RECONDUCTIBLE TACITEMENT.

# LES ENGAGEMENTS

LA CHARTE D'ENGAGEMENT ENTRE LES ENTREPRISES DES ALPES MARITIMES ET LE COLLECTIF INFO MÉTIERS EST BASÉE SUR UNE COOPÉRATION MUTUELLE.

L'AFDET ET LE COLLECTIF INFOMÉTIERS S'ENGAGENT À	LES « ENTREPRISES » S'ENGAGENT À
Désigner des référents dédiés sur les territoires pour être les interlocuteurs privilégiés des entreprises s'engageant dans la charte	Nommer un référent « Charte » au sein de l'entreprise. Ce référent est l'interlocuteur privilégié du collectif
Aider les entreprises dans la mise en place d'actions relevant du champ de la charte et faciliter l'accès aux outils existants	Renseigner le « catalogue » qui servira de lien entre les établissements de formation et les entreprises
Créer du lien avec les partenaires locaux et régionaux	Participer à des actions favorisant la connaissance de l'entreprise et/ou de ses métiers sur le territoire en mettant en œuvre deux actions selon les règles du dispositif « objectif métiers »
Faire vivre et animer le réseau d'entreprises signataires de la charte	Participer aux réunions et manifestations du réseau des entreprises de la charte et parrainer des entreprises de leur réseau
Valoriser les actions des signataires de la charte qui le souhaitent	Communiquer de manière appropriée et collégiale quant aux différentes actions engagées
Faire connaître cette charte et les entreprises auprès du public cible	Respecter les principes d'intégration de qualité et de mixité professionnelle
Adhérer à l'AFDET	Adhérer à l'AFDET

# OBJECTIF MÉTIERS

## LES DEUX GRANDS TYPES D'ACTIONS :

### 1. LES OBLIGATOIRES

- Les ambassadeurs métiers/formations :

*Etre ambassadeur c'est contribuer activement à l'information des publics, individuels ou collectifs, en leur apportant un témoignage concret selon ses disponibilités, au sein de son entreprise, dans des établissements de formation ou autres structures, avec l'appui de différents outils.*

- les mini stages : devenir « Entreprise d'accueil »

*Premiers stages de 4ème, finalisation de projet d'orientation en 3ème, stages d'excellence...*

### 2. LES VOLONTAIRES

*3 grandes thématiques : 1 action au choix (à minima selon disponibilités)*

#### **Faire découvrir son entreprise et ses métiers :**

- Participer à des actions à destination des Parents
- Participer à des actions dans des établissements scolaires
- Faire découvrir les métiers de son entreprise
- Organiser des visites en entreprise
- Créer du lien avec les structures de formation du territoire
- Communiquer de manière appropriée et collégiale quant aux différentes actions engagées
- Autres actions (sur proposition de l'entreprise)

#### **Accueillir tous les publics dans son entreprise**

- Faciliter les stages étudiants de longue durée
- Participer à des actions de professionnalisation à destination des enseignants
- Développer l'accueil de classes en entreprise
- Autres actions (sur proposition de l'entreprise)

#### **Participer à des actions locales ou départementales**

- Participer à ou mettre en œuvre des événements d'information métiers (forums, ...)
- Créer des événements liés à la thématique
- Développer des relations avec les établissements de formation en lien avec les référents métiers, RBDE...
- Intervenir auprès / au sein des écoles (présentation de l'entreprise et de ses métiers)
- Autre action (sur proposition de l'entreprise)

# LE FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

**L'ENTREPRISE (NOM)** \_\_\_\_\_

**SITUÉE** \_\_\_\_\_

**SIRET** \_\_\_\_\_

s'engage pour deux ans, à compter du ..... / ..... / ..... à contribuer activement à l'orientation des plus jeunes, et tout au long de la vie, des publics au travers des deux actions suivantes, dont une indispensable a minima.

## ACTIONS OBLIGATOIRES "OBJECTIF MÉTIERS"

1.  Je rejoins le réseau des ambassadeurs
2.  Je propose des mini-stages de découverte des métiers pour les publics scolaires ou étudiants (3 à 5 jours minimum)

*Cochez-la ou les cases de votre choix parmi les actions ci-dessus*

## AUTRES ACTIONS VOLONTAIRES

*Cochez-la ou les cases de votre choix parmi les actions ci-dessous*

### 1. FAIRE DÉCOUVRIR SON ENTREPRISE ET SES MÉTIERS : ACTIONS POSSIBLES

- Participer à des actions dans des établissements scolaires
- Faire découvrir les métiers de son entreprise
- Organiser des visites en entreprise
- Participer à des actions à destination des Parents
- Créer du lien avec les structures de formation du territoire
- Autres actions (sur proposition de l'entreprise) :

### 2. ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS DANS SON ENTREPRISE

- Faciliter les stages étudiants de longue durée
- Participer à des actions de professionnalisation ou de découverte à destination des enseignants
- Développer l'accueil des classes en entreprise
- Autres actions (sur proposition de l'entreprise) :

### 3. PARTICIPER À DES ACTIONS LOCALES OU DÉPARTEMENTALES

- Participer ou mettre en œuvre des évènements d'information métiers (exemple forum)
- Créer des évènements liés à la thématique
- Développer des relations avec les écoles, lycées, université
- Intervenir auprès/au sein des écoles (présentation de l'entreprise et de ses métiers)
- Autres actions (sur proposition de l'entreprise) :

#### RÉFÉRENT(E) AU SEIN DE L'ENTREPRISE

**PRÉNOM, NOM** \_\_\_\_\_

**FONCTION** \_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE** \_\_\_\_\_ **MAIL** \_\_\_\_\_

#### RÉFÉRENT(E) AU SEIN DU COLLECTIF

**PRÉNOM, NOM** \_\_\_\_\_

**FONCTION** \_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE** \_\_\_\_\_ **MAIL** \_\_\_\_\_

**DATE D'ADHÉSION À L'AFDET** \_\_\_\_\_

*(voir modalités ci-dessous)*

### Directeur/directrice de l'entreprise

Signature :

# MODALITÉS D'ADHÉSION AFDET

## **A TITRE INDIVIDUEL**

Coût 65€ avec accès numérique à la revue Avenirs professionnels

Règlement cotisation par chèque ou directement en ligne avec votre carte bancaire,

### **Pour adhérer en ligne avec votre carte bancaire :**

Cliquez sur le nom de votre région et vous aboutirez directement

Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse

### **Pour adhérer par voie postale et chèque bancaire :**

Cliquez ici pour télécharger votre bulletin d'adhésion 2025.

Vous téléchargez et complétez votre bulletin d'adhésion, puis vous le retournez par voie postale avec votre chèque, au siège de l'AFDET (178 rue du Temple - 75003 Paris).

## **ADHÉSION "PERSONNE MORALE"**

Avec votre adhésion vous disposerez d'un accès numérique à la revue Avenirs professionnels pour être informé sur les mutations qui impactent la formation professionnelle et les métiers.

**Votre cotisation annuelle débute à seulement 65 €** selon le statut de votre établissement.

*Plusieurs modalités de règlement s'offrent à vous :*

### **• Par virement bancaire simple :**

Cliquez ici pour télécharger le bulletin d'adhésion 2025.

Cliquez ici pour télécharger notre IBAN, vous procédez au virement du montant dû en précisant le nom de votre établissement dans le libellé du virement. Si possible vous imprimez une copie de votre reçu de virement et nous retournez l'ensemble (bulletin et reçu de virement) au siège de l'AFDET à l'adresse indiquée, ou encore par mail à information@afdet.org

Cliquez ici pour télécharger notre avis de situation SIRENE

Notre SIRET : 775 666 381 00055

### **• Par chèque bancaire :**

Comme dans le cas précédent vous téléchargez et complétez votre bulletin d'adhésion, puis vous le retournez avec votre chèque, au siège de l'AFDET (178 rue du Temple - 75003 Paris).

# MODALITÉS D'ADHÉSION AFDET

- **Via Chorus pour les EPLE :**

Vous êtes un Établissement public local d'enseignement (EPLE) et votre organisation exige un règlement via la plateforme Chorus, nous maîtrisons ce processus de règlement.

1. Faites nous parvenir par mail à [information@afdet.org](mailto:information@afdet.org) votre appel à cotisation complété ou votre bon de commande sans oublier de nous préciser votre Siret.
2. Nous chargerons sur Chorus votre facture conforme aux normes Chorus.
3. Vous assurez le règlement par virement en rappelant le N° de facture.

- **Dons et soutiens**

Le statut particulier de l'AFDET, Association créée en 1902 puis reconnue d'utilité publique en 1936 et considérée par l'ONU comme une organisation non gouvernementale, lui permet la perception de dons, legs et autres formes de soutiens financiers.

**En toute circonstance, n'hésitez pas à contacter le Président de l'AFDET à l'adresse suivante :**

**178, rue du Temple, 75003 Paris**

**Tél : 01 42 74 00 64**

**Mail : [information@afdet.org](mailto:information@afdet.org)**